

UN PROJET AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

ENGAGEMENTS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réduction

Des objectifs de développement durable ont été intégrés dès l'estimation de l'évolution des tonnages de déchets à venir : réduction de production de déchets, augmentation du taux de tri et valorisation.

Valorisation

L'ISDND projetée est compatible avec la mise en place d'une solution de valorisation énergétique, notamment du fait du phasage de l'exploitation.

En outre, l'ISDND sera accompagnée d'un réseau de déchetteries qui permettront la valorisation de certains déchets.

Optimisation

La distance du site vis-à-vis du barycentre de production des déchets qui conditionne les temps d'accès à l'ISDND, a été prise en compte, par le biais de l'analyse multicritères, dans le choix du site.

Concertation

La CACL envisage la mise en place d'un comité de suivi des travaux et de l'exploitation, associant les riverains, qui permettrait de cadrer les questions relatives au dispositif de surveillance.

Protection de l'environnement

Plusieurs mesures de réduction des nuisances et de préservation des milieux dans la conception du projet :

- Eloignement des habitations au-delà des obligations réglementaires

- Compaction des déchets pour limiter les volumes et les envois
- Mise en place d'une barrière d'étanchéité
- Drainage et surveillance des eaux souterraines
- Collecte et traitement des effluents liquides et gazeux
- Revalorisation de ces effluents
- Mesures de paramètres pour le suivi régulier de l'exploitation

Réhabilitation

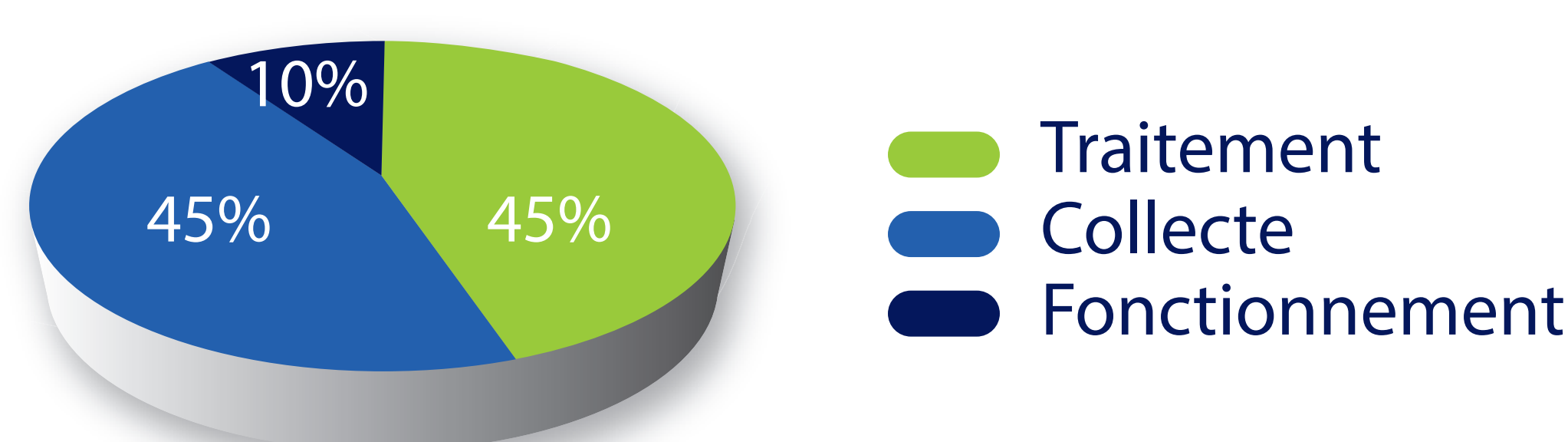
Après exploitation, le site fera l'objet d'un suivi sur 30 ans. On pourra alors envisager une remise en état naturel.



Représentation 3D de l'ISDND exploitée et réaménagée

LE FINANCEMENT DU PROJET

Le coût annuel du service déchets est de **13M€** en 2016 :



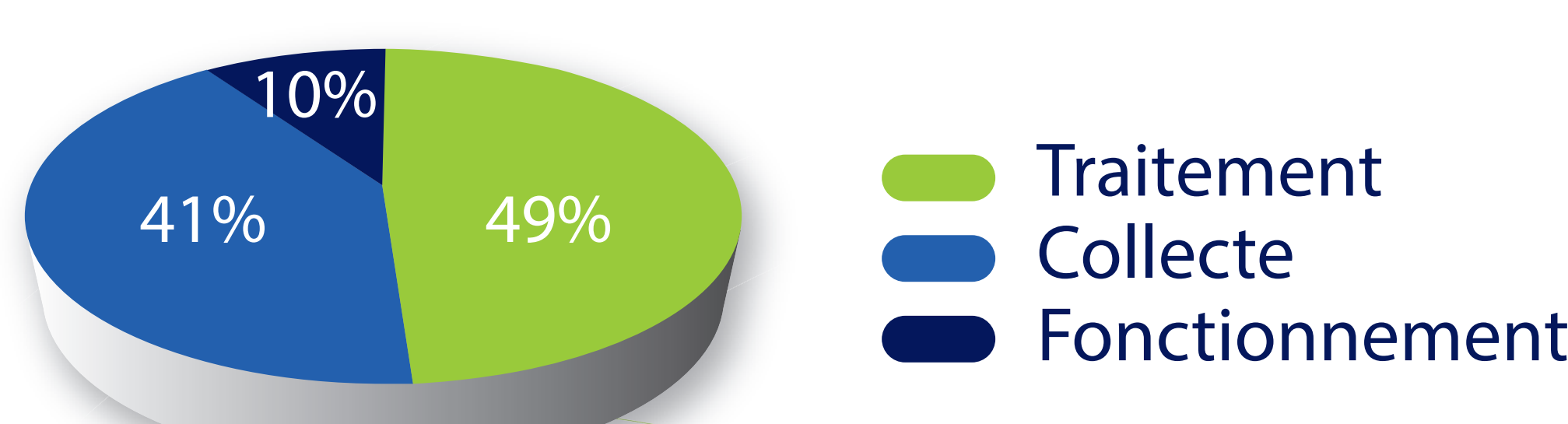
Le projet est financé par :



Le coût du projet est estimé à :

- 50M€ au global
- Dont 20M€ études et travaux pour la mise en service en 2021
- Subvention de l'ADEME de 2M€
- Valorisation du biogaz 0.6M€/an

Le coût annuel du service déchets va donc évoluer à compter de 2021 à **15M€/an** :



LE CADRE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

La CACL a pris l'initiative d'une concertation préalable, selon les modalités prévues aux articles L.121-16 et R.121-19 et suivants du code de l'environnement.

La période de concertation est prévue du 23 avril au 1^{er} juin 2018.

➤ Réunion de lancement de la concertation

Lundi 23 avril à 18h en mairie de Macouria.
Mardi 24 avril à 18h en mairie de Montsinéry-Tonnégrande.

Les informations sur le projet sont disponibles en ligne sur le site internet de la CACL.

Deux expositions, une à l'accueil de la CACL et l'autre à la mairie de Macouria.

Des brochures de présentation du projet et un registre sont mis à disposition.

➤ Réunion de clôture de la concertation

Vendredi 1^{er} juin à 18h à la mairie de Macouria.

➤ Bilan de la concertation

Le bilan de la concertation et les mesures jugées nécessaires pour en tirer les enseignements feront l'objet d'un rapport de synthèse. Il sera publié dans les trois mois.

LES PROCHAINES ÉTAPES

	2018	2019	2020	2021
Concertation	■			
Étude qualification	■			
Étude conception	■			
Dossier administratif (DDAE + DP)	■			
Instruction administrative		■		
Travaux nécessaires à l'ouverture du site			■	
Achèvement des travaux				■

Autorisation d'exploiter

Fermeture des Maringouins

Concertation publique

Votre avis nous intéresse !
Un registre est disponible à la mairie de Macouria, à l'accueil de la CACL et sur le site internet de la CACL

Contacts :
environnement@cacl-guyane.fr

05 94 28 91 07
www.cacl-guyane.fr